



INSCRIPTION INDIVIDUELS 2019 SENIORS PLUS (nés en 1984 et avant)

DATES DES DIFFERENTES PHASES SENIORS PLUS

1 ^{ère} Phase de poules	2 ^{ème} Phase de poules	Phase Qualificative
NC à 30/3	Qualifiés et 30/2 – 30/1	Qualifiés et 30 et plus
<i>Du 9 Novembre au 16 Décembre 2018</i>	<i>Du 11 Janvier au 25 Février 2019</i>	<i>Les 16, 17, 23, 24 Mars 2019</i>
Date limite d'inscription 3 Novembre 2018	Date limite d'inscription 10 Décembre 2018	Date limite d'inscription 18 Février 2019
<i>Poules envoyées par mail (si renseigné), ou par courrier</i>	<i>Poules envoyées par mail (si renseigné), ou par courrier</i>	<i>Convocations sur le site de la ligue 10 jours avant le début de la compétition (www.ligue.fft.fr/bfc-tennis)</i>

Phase finale le 27 Avril 2019 à Besançon

REGLEMENT : VOIR LES REGLEMENTS sur le SITE de la LIGUE (www.ligue.fft.fr/bfc-tennis)

- **Droits d'inscription pour les phases de poules : 10 €.** au Comité de Tennis de l'Yonne
NOUVELLE ADRESSE : 10 Avenue du 4^{ème} régiment d'infanterie 89000 Auxerre
- **Droits d'inscription pour phase qualificative : 20 €** à la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Tennis
Adresse : 13 rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon

Prérequis pour toutes les phases

- Tout joueur doit avoir la nationalité Française pour participer aux individuels.
- Tout joueur a obligation de participer au championnat de sa catégorie d'âge.
- **Tout joueur « sous classé » ou ND doit demander un reclassement avant de s'inscrire.**

✂

Pour le bon déroulement de la compétition un numéro de téléphone est obligatoire

Nom & Prénom	N° de Licence	Classement	Catégorie
Tél. Domicile	Tél. Portable	Tél. Travail	Email
Adresse			
Club			

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- 1/ Bulletin d'inscription accompagné des droits d'inscription (chèque à libellé suivant la phase d'inscription)
- 2/ photocopie de la licence 2019 avec la mention « compétition autorisée »

Toute inscription non complète ne sera pas prise en compte (Aucune inscription par mail ou par Fax)

ATTENTION

Mesdames Messieurs,

La Ligue BFC a modifié pour cette saison 2019, l'organisation de ce championnat dans un but d'unification. De ce fait, seules les phases de poules sont sous la responsabilité du comité de l'Yonne pour les classements NC à 30/1.

Points règlementaires et d'organisation des phases de poules - Yonne.

Juge arbitre : Olivier DEMARCH

Tel : +33 6 87 21 03 61

Mail : olivier.demarch@sfr.fr

- L'Inscription en ligne est possible sur le site FFT dans « mon espace tennis » en renseignant les données : Ligue BFC et Championnat.
- -Le classement qui sera pris en compte, est le classement à la date d'inscription.
- -Les joueurs participant à des phases de poules reçoivent leur feuille par mail (ou courrier)
- -Les matchs se dérouleront obligatoirement sur terrains couverts, sauf accord des deux joueurs.
- -Format des parties : 2 manches traditionnelles puis super jeu décisif en 10 points à la place d'une éventuelle 3ème manche pour toutes les catégories d'âge.
- -Le joueur le moins bien classé reçoit. Il contacte son adversaire pour fixer la date des parties. A classement égal, c'est le juge arbitre qui fixera le joueur qui reçoit.
- **Par souci d'équité, le juge arbitre mentionnera par un astérisque(*), le joueur qui fournit les balles (3 balles neuves minimum) pour chaque rencontre.**
- Le vainqueur communique le résultat au juge arbitre, à l'issue du match par sms ou mail. (Attention de noter le vainqueur et le score de manière claire et précise)
- -Dans chaque poule, seul le 1^{er} est qualifié pour la phase suivante. Si ce joueur ne peut pas continuer pour différentes raisons, le 2ème de la poule ne sera pas pris. De même si ce 1er a fait 1 forfait dans les phases de poule il ne pourra être qualifié pour la phase suivante.
- -si un match n'est pas joué dans les délais requis par désaccord entre deux joueurs, le juge arbitre désignera le vainqueur par tirage au sort.
- -En cas de désaccord majeur entre des joueurs, la commission sportive se réserve le droit de ne qualifier aucun joueur d'une poule.

Commission Seniors + Yonne

Serge LAZZARIN

Tel : +33 6 87 20 95 90